

Prérequis

- Un dossier d'inscription à compléter
- satisfaisant aux épreuves d'admission - 1 dossier & 1 oral
- être titulaire soit
 - d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins au niveau 6
 - d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur un niveau de formation d'au moins BAC+3
 - d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit RNCP au moins au niveau 6 et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médicosociale

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Dates & durée

- 24 mois – 1^{re} année 325 h + 2^e année 340 h.
- De janvier à décembre & soutenance du mémoire en juin. 1 regroupement par mois de 4 à 5 jours.

Lieu de formation

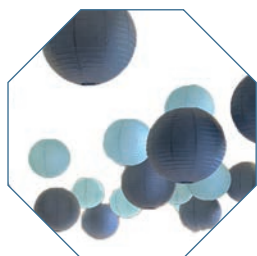
- ETSUP Paris (75)

Financements

- plan de développement de compétences employeur, reconversion ou promotion par l'alternance – Pro A –, CPF et CPF de transition, Pôle emploi...
- Tarif : 15 880 € + 320 € de frais d'inscription
- autofinancement

Contact - Inscription

- Montrouge
Véronique Juniet
+33 (0)1 40 92 35 03
vjuniet@irtsidf9293.eu



Directeur.rice d'établissement ou de service d'intervention sociale

Certif Info : 31062 - CPF : 239670 - RNCP : 367

En partenariat l'ARIF SOCIAL



Le métier

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale répond à l'intérêt des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, facilite l'expression et la satisfaction de leurs besoins, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Il exerce ses responsabilités, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques, déontologiques, tout en s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Il :

- élabore, conduit et veille à l'évaluation du projet d'établissement ou de service dans le respect du projet de la personne morale auquel il peut contribuer et des orientations des politiques publiques, en s'assurant de l'adhésion de l'ensemble des acteurs.
- initie et développe les partenariats et le travail en réseau.
- assure le management des ressources humaines et anime les équipes et notamment l'équipe de direction.
- est responsable de la gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service.
- contribue à l'évaluation des politiques sanitaires et sociales mises en place sur le territoire en apportant leur expertise technique, fondée sur la connaissance du terrain et guidée par une exigence éthique et déontologique de l'intervention sociale.

L'emploi

Le Directeur d'établissement ou de service intervient dans établissements relevant de la protection de l'enfance, de la réinsertion sociale ou du secteur médico-social : maison d'enfants à caractère social – MECS –, centre d'hébergement et de réinsertion sociale – CHRS –, centre d'accueil d'urgence –CAU–, établissement et service d'aide par le travail – ESAT –, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée –MAS–, Institut médico-éducatif – IME...

Objectifs de la formation

Les objectifs pédagogiques du projet de l'ARIF se déclinent à partir des quatre domaines de formations (DF) du référentiel CAFDES :

- DF1 – Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service
- DF2 – Management et gestion des ressources humaines
- DF3 – Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service
- DF4 – Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

Contenus de la formation

78% des étudiants a obtenu leur CAFDES en 2019.

- Elaboration et conduite stratégique d'un établissement ou d'un service – DF1 – 154 h + stage – DF1 – 85 h ou 240 h
- Management et gestion des ressources humaines – DF2 – 196 h
- Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service – DF3 – 154 h
- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire – DF4 – 196 h + stage – DF4 – 90 h ou 270h
- 175 h de stage pratique pour les stagiaires en poste d'encadrement – quel que soit le secteur concerné – ou évoluant dans le secteur sanitaire, social et médico-social – y compris dans un poste de travail autre qu'un poste d'encadrant
- 510 h pour les stagiaires travaillant dans un secteur autre que le secteur sanitaire, social ou médico-social ou toute personne demandeur d'emploi...

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

- 1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
- 150 avenue Paul Vaillant-Couturier 93330 Neuilly-sur-Marne

www.irts-montrouge-neuillysurmarne.eu

